COMMISSION DES ARBITRES

PV N°05 - 22/09/2026

Procès-Verbal de la réunion du mardi 22 septembre 2026

Modalité : visioconférence
Heure d'ouverture : 19h15
Présidence : Noël FAURE

Membres présents (visioconférence)

- Noël FAURE
- Christophe GÉRARD
- Joël GRISONI
- Emmanuelle LATIL
- Halidi SOULE

Membres excusés

Tous les autres membres de la Commission sont excusés.

CONFIDENTIALITÉ DES DOSSIERS INDIVIDUELS

Les deux dossiers examinés au cours de cette réunion sont anonymisés dans le présent procès-verbal.

Les décisions prises par la Commission seront notifiées individuellement aux arbitres concernés par courrier électronique.

1. Auditions

19h15 - Arbitre n° 1xxxxxxxx6

La Commission procède à l'audition de l'arbitre dans le cadre de son dossier individuel. À l'issue de l'audition et après délibération, la décision de la CDA lui sera notifiée directement par courrier électronique.

20h00 - Arbitre n° 2xxxxxxxx8

La Commission procède à l'audition du second arbitre. À l'issue de l'audition et après délibération, la décision de la CDA lui sera également notifiée directement par courrier électronique.

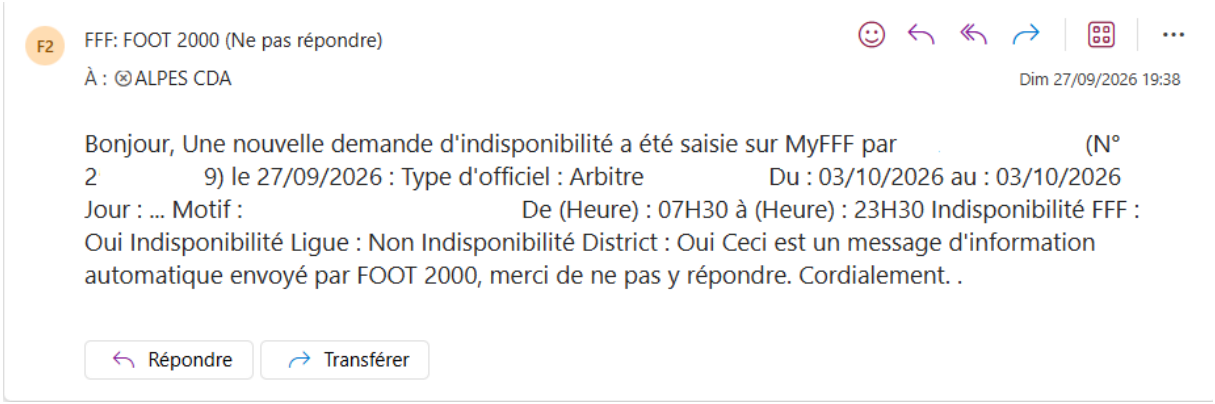
2. Désignations et obligations administratives

Le responsable des désignations rappelle que les arbitres doivent consulter leur Portail des Officiels et leurs désignations jusqu'au vendredi à 18h00. Cette vigilance est indispensable afin de prendre connaissance d'une éventuelle désignation ou modification tardive et de ne manquer aucune rencontre.

Indisponibilités hors délai

Le responsable des désignations indique que de nombreux arbitres renseignent encore leurs indisponibilités hors délai. La CDA rappelle que les indisponibilités doivent être saisies au plus tard à J-15 et, lorsqu'elles sont connues à l'avance, dès que l'arbitre en a connaissance.

À chaque nouvelle saisie d'indisponibilité, un message automatique FOOT 2000 est adressé à la CDA et au responsable des désignations. Ce message précise à la fois la date de saisie et la date de l'indisponibilité. La comparaison de ces deux informations permet donc d'identifier immédiatement une saisie effectuée hors délai.



Exemple de notification automatique FOOT 2000 - capture du 27/09/2026 ajoutée au présent PV à titre illustratif.

3. Formation Initiale en Arbitrage (FIA) - Mobilisation de tous

La prochaine Formation Initiale en Arbitrage se déroulera du samedi 24 au lundi 26 octobre 2026.

La CDA insiste sur le rôle de chaque arbitre dans le recrutement. Chaque arbitre doit relayer l'information auprès de son club, de son entourage et de toute personne susceptible d'être intéressée par l'arbitrage, puis orienter les candidats vers la page officielle d'inscription à la FIA.

FIA : CHAQUE ARBITRE EST UN AMBASSADEUR DE L'ARBITRAGE

Relayez l'information, échangez avec les personnes intéressées et orientez-les vers l'inscription officielle :

Formation Initiale en Arbitrage - inscriptions

Les arbitres disponibles et souhaitant participer à l'encadrement de cette FIA, que ce soit pour une heure, deux heures, une demi-journée ou davantage, sont invités à contacter le CTDA. Toute disponibilité, même ponctuelle, est la bienvenue.

4. Journée de perfectionnement du 11 novembre 2026

La journée de perfectionnement des arbitres se déroulera le mercredi 11 novembre 2026 à Veynes (05).

Les arbitres sont invités à renseigner le Google Forms mis à leur disposition afin de permettre à la CDA d'anticiper l'organisation de cette journée.

Formulaire : https://forms.gle/NZquPiqfYP6uuVGv7

5. Solidarité avec les arbitres comoriens

À l'initiative de Halidi SOULE, la CDA relaie une action d'entraide en faveur des arbitres comoriens.

Les arbitres alpins qui disposent de matériel d'arbitrage dont ils n'ont plus l'utilité peuvent, s'ils le souhaitent, en faire don : maillots, shorts, chaussettes et, plus généralement, équipements d'arbitre.

Le matériel peut être neuf ou déjà utilisé, à la condition impérative d'être en bon état et parfaitement utilisable. Les équipements collectés seront destinés aux arbitres comoriens dans une démarche de solidarité, de partage et d'entraide entre arbitres.

6. Vie de l'arbitrage

Carnet rose

La CDA adresse toutes ses félicitations à Thomas GAMMELLA et à sa famille à l'occasion de la naissance de son troisième enfant. La Commission leur souhaite beaucoup de bonheur.

Condoléances

La Commission a appris avec une profonde tristesse le décès de Sofiane TIR, arbitre et délégué au sein de la Ligue Méditerranée.

La CDA adresse ses condoléances les plus sincères à sa famille, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble de la famille de l'arbitrage méditerranéen. Elle s'associe pleinement à leur peine dans ce moment douloureux.

7. Clôture de séance

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h15.

Le Président de la CDA,
Noël FAURE

Le Secrétaire de séance,
Rémi DELMOTTE